

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918



**Vous êtes conviés à la cérémonie de commémoration
de l'armistice du 11 novembre 1918**

10h45 : Rassemblement autour du Monument aux Morts

11h15 : Discours commémoratifs

Dépôt de gerbes - Souvenirs et amitiés



PROJET DE REQUALIFICATION FÉOLE

RÉUNION PUBLIQUE

MERCREDI 23 novembre

19h à la Salle Clemenceau

Présentation par l'EPF du scénario proposé par le cabinet Vallée architecture et approche globale des travaux d'effacement des réseaux sur les rues des Roullières, du Port et du Petit Logis.



SÉCHERESSE : QUE FAIRE EN CAS DE FISSURES SUR VOS MURS ?

La sécheresse puis la réhydratation des sols en sont peut-être la cause. La plupart des assurances ne prendront en charge ce type de sinistre que sur la base de la garantie « catastrophes naturelles » : garantie mise en place par l'Etat depuis 1982.

Pour **actionner ce levier**, il est **impératif** de faire une déclaration en Mairie. Seule la collectivité peut demander à l'Etat la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, valable pour l'ensemble de la commune.

Pour plus de renseignements sur la procédure à suivre, rapprochez-vous de la Mairie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

MODIFICATION DES HORAIRES

En mars dernier, le Conseil Municipal initie une première modification des horaires d'allumage des points d'éclairage publics.

Vu l'augmentation du coût de l'énergie, et après 6 mois de fonctionnement avec ses nouvelles plages horaires, le Conseil Municipal décide lors de sa séance de septembre d'avancer à **21h** l'extinction de l'éclairage public les jours ouvrés.

Les horaires sont désormais les suivants : Allumage le matin à 7h00, extinction le soir à 21h. (22h les samedis et dimanches)

ILLUMINATIONS DE NOËL :

Du 19 Décembre 2022 au 2 janvier 2023

PERTURBATIONS DES COMMUNICATIONS SUR LES RESEAUX FIXES, MOBILES ET INTERNET

Des incidents impactent les réseaux téléphoniques fixes, mobiles et internet dans certaines zones, et affectent potentiellement les numéros d'urgence.

En cas de difficulté à joindre les numéros d'urgence : 15, 17 et 18 : privilégiez le numéro 112.

INFORMATIONS DIVERSES

DÉCLAREZ VOS RUCHES

Tout apiculteur, qu'il soit amateur ou professionnel est tenu de déclarer du 01/09 au 31/12, le nombre de ruches qu'il détient ainsi que leurs emplacements, et ce, dès la première colonie d'abeilles en sa possession.

Déclaration en ligne sur « mes.demarches.agriculture.gouv.fr ».



RATICIDE

La deuxième campagne de lutte contre les rats et souris est déjà lancée. Elle se terminera **le 15 novembre 2022**. Pour tous renseignements : veuillez vous adresser en Mairie.

JP DÉPANNE

Reparer avant de remplacer

Depuis plusieurs années, l'écologie est présente dans tous les esprits. Par chance, un nouveau mode de consommation plus responsable à la protection environnementale et à la diminution de nos déchets voit le jour.

Reparer avant de remplacer un appareil en panne.

JP Dépanne

85210 La Reorthie

Forfait dépannage 40€

- 1h diagnostic / main d'œuvre
déplacement dans un rayon de 10km

Hors pièces détachées à changer

07 56 89 65 04

Déplacement

Pour un dépannage à domicile dans un rayon de 10 km - inclus dans le forfait.
Si une commande de pièce est à réaliser le 2ème déplacement sera gratuit.
Pour tout dépôt prendre RDV par téléphone

Forfait dépannage

le forfait dépannage comprend :

- Le déplacement à votre domicile <10km.
- Le diagnostic de votre appareil
- La réparation de votre produit si aucun changement de pièce n'est nécessaire.
- Durée totale d'intervention 60 min.

Dépannage hors forfait

- Le km supplémentaire sera facturé 0,75€ du km
- Pièces détachées
- Au delà des 60 min d'intervention 8,75€ du 1/4 h supplémentaire sera facturé.

Devis et facture

- A partir de 100€ un devis sera établi.
- Les factures seront établies sans TVA non applicable, article 293 B du CGI.
- En cas de non paiement après échéance, les pénalités de retard sont dues au taux mensuel de 3 fois le taux de l'intérêt légal

Forfait Dépannage 40€

Reparations d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin

MISE À JOUR DU CIMETIÈRE

Le cimetière, avec ses aménagements et ses entretiens réguliers est un lieu de recueillement accessible, agréable et apaisant. La Commune poursuit l'inventaire des concessions. En cette période de **la Toussaint**, nous sollicitons et remercions les familles et nous les invitons à se faire connaître en mairie pour faciliter ce travail fastidieux de mise à jour des concessions.

GRIPPE AVIAIRE

Depuis le 1er septembre, le Département de la Vendée est placé en **zone de contrôle temporaire**, par arrêté Préfectoral. Les principales mesures fixées par cet arrêté concernent :

- 1 - Le **recensement des détenteurs d'oiseaux** : déclaration **obligatoire** par les particuliers des basses-cours et autres oiseaux captifs élevés en extérieur auprès de leur mairie.
- 2 - La prévention avec la mise à l'abri de tous les oiseaux, dans des bâtiments fermés ou sous des filets et la protection des points d'abreuvement et d'alimentation dans des lieux fermés.
- 3 - La **surveillance** : **Obligation** de la déclaration de toute mortalité anormale

Si vous êtes propriétaire d'une basse cour, veuillez la déclarer en Mairie.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

**Fermeture exceptionnelle
le Samedi 12 novembre**

VIE ASSOCIATIVE

MARÉORTHON : 30^{ème} Édition !

Les bénévoles de l'association Culture et Loisirs vous attendent nombreux pour la 30^{ème} édition.

Les sentiers sont prêts, l'organisation est au top, avec des animations spéciales

Plus d'info sur www.mareorthon.org

Inscription sur place uniquement



11 novembre 2022
La Réorthon
(Vendée)
30^{ème} édition
www.mareorthon.org

MA REORTHON
rando VTT
circuit de 17 km à 57 km (et plus...)
rando pédestre
circuit de 8,5 km à 31 km

spécial 30^{ème} édition
Animations musicales sur le site et sur les ravitaillements

Pour la tranquillité de tous, les circuits pédestres sont largement indépendants (à 90%) des circuits VTT.

Accueil dès 7h30 à Féole/Salle Clemenceau.
Au départ: café+brioche
Départs libres de 7h45 à 9h45.
À l'arrivée sandwich et boisson pour tous
Renseignements (Heures repas uniquement)
VTT: 02.51.46.99.19 / Marche: 02.51.27.81.97
www.mareorthon.org à partir du 1er octobre

« Ici, les kilomètres on ne les avale pas; on les DÉGUSTE. »

Org: Association Culture & Loisirs - La Réorthon

LE BISTROT DE LA MARELLE



Le Bistrot de La Marelle
SAMEDI 19 NOVEMBRE
SALLE CLEMENCEAU-LA REORTHE
À PARTIR DE 19H

PLANCHE FROM/CHARCUT
4 PERS: 16€
2 PERS: 9€

RÉSERVEZ VOTRE ENTRÉE
2,50 € (GRATUIT -12 ANS)
06 80 37 18 98
06 78 69 66 52

Toute réservation
1 verre offert

CONCERT :
TIA CARTRON
DARWAY



L'association « **Neurofibromatoses** » d'utilité publique compte 1200 adhérents et soutient la recherche de cette maladie. Au travers d'actions comme la récolte de crayons usagés qui après recyclage trouvent une 2^{ème} vie pour des fournitures scolaires. La collecte s'effectue en MAIRIE.



Ose
RÉCOLTER LES STYLOS USAGÉS

OBJETS COLLECTÉS
Stylos à bille et à plume, feutres, porte-mines, marqueurs, surligneurs, correcteurs (toutes marques en plastique et métal)

OBJETS REFUSÉS
Crayons de bois, cutters, ciseaux, gommes, règles, équerre, rapporteurs

Dans cette boîte nous récoltons vos matériels d'écriture usagés et les recyclons au profit de la recherche sur les **NEUROFIBROMATOSES**
Association Neurofibromatoses et Recklinghausen
Plus d'infos : www.anfrance.fr

MARCHÉ DE NOËL DE L'OGEC



SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022
Salle Clemenceau - La Réorthon
À partir de 16h

Fête de Noël
Ecole Jeanne d'Arc

Chants et contes par les enfants

Artisans, exposants
Vente d'objets

Tartiflette, huîtres, saucissons et vin
Uniquement sur réservation

Bar de Noël et restauration

Renseignements : ogec.lareorthon@gmail.com

ATELIERS NUMÉRIQUES

Depuis plusieurs mois, des ateliers numériques vous sont proposés gratuitement chaque vendredi après-midi dès 14h, à la Mairie de La Réorthie, animés par Madame BROUILLARD Manon.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Madame BROUILLARD Manon au 06 19 57 24 49, ou vous rapprocher de la Mairie.

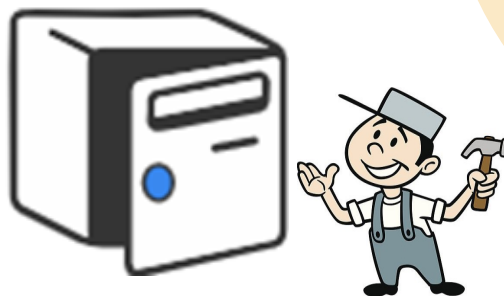


BOÎTES AUX LETTRES

Nous vous rappelons combien il est important d'avoir une boîte aux lettres normalisée pour la bonne distribution du courrier et l'intervention des secours.

Aussi, il est essentiel que chaque habitation soit identifiable par un numéro de rue attribué par la Mairie.

Pour ceux qui n'auraient pas encore leur numéro, nous vous invitons à venir le chercher en Mairie et pour les autres nous vous invitons à le fixer.



N'OUBLIEZ PAS DE NOUS REJOINDRE !



Site web : www.lareorthie.fr

Facebook : La Réorthie

CityAll : Télécharger l'application sur smartphone, et choisir la Réorthie



A VOS AGENDAS !

11 novembre

Commémoration Armistice de la Grande Guerre

11 novembre

Square des Anciens Combattants

19 novembre

MARÉORTHON 30ème édition, Salle Clemenceau

26 novembre

Apéro Concert au Bistrot de La Marelle, Salle Clemenceau

08 janvier

Marché de Noël OGE-APEL Ecole Jeanne d'Arc, Salle Clemenceau

14 janvier

Sélections départementales de Cross, Stade

22 janvier

Vœux de la Municipalité, Salle Clemenceau

Concert d'accordéon, par Fa Si L'Accordéon, Salle Clemenceau